



POSTULAT

Article 30 : Postulat

¹ Chaque Conseiller général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.

² La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul Conseiller général (art 31, al 3-4-5).

³ En cas d'acceptation, il oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.

⁴ Lors de la réponse, seul le premier signataire peut reprendre la parole.

⁵ Lors de la réponse du Conseil municipal un vote consultatif peut être demandé.

Règlement du 17 novembre 2021

Date du dépôt auprès du bureau	Lundi 28 avril 2025
Auteur/e du Postulat	Commission SSPTPEE
Sujet/titre	Service médical de Verbier et son intégration dans la politique de santé du Val de Bagnes
Description	<p>Durant notre séance de commission du lundi 14 avril 2025, Monsieur Bruno Moulin nous a fait une présentation partielle de la situation de l'offre médicale de Verbier. En attendant d'effectuer une recherche précise sur les actifs du milieu médical et paramédical de Verbier ; la situation actuelle se présente ainsi :</p> <p>Trois SA de médecins avec cabinets officient actuellement à Verbier.</p> <ul style="list-style-type: none">• Dr. Stefan Popescu (rte des Creux 3) Policlinique de Verbier SA bientôt à la retraite• Dr. Sabine Popescu-Dutruit qui sous-loue un local (rte de Verbier 74) pour sa société MediVerbier SA.• Medibagnes www.medibagnes.ch avec 4 médecins associés à temps partiels dont Bernard Fontanille ; Marylise Bottollier-Curtet, Lucia Romeo et Hicham El Ghaoui <p>De plus, un système de garde par une infirmière et un médecin de garde joignable et pouvant se déplacer en cas de besoin ... assure un tournus de garde de 19h00 à 23h00 en saison (20.12.2024 au 27.04 2025 et de la mi-juillet à la mi-août) au cabinet Medibagnes pour un coût de 400.- par soir.</p>



Les statistiques 2023-2024 fournies montrent une fréquentation très faible de ce service de garde et concernent des traumatismes ne présentant aucune gravité hormis les cas transférés certainement immédiatement ailleurs.

Par ce postulat, nous demandons :

- Une analyse approfondie des intérêts en jeu
- Une information claire et accessible à la population

Nous recommandons la mise en place d'un système tel que celui proposé par Swiss Medical Network dans l'arc jurassien par exemple. Cela va dans le sens de la vision engendrée par Médi-Dranse SA.

Nous vous suggérons de tenir compte de l'étude du contexte de l'offre médicale de Bagnes et du Grand Entremont en proposant une stratégie de développement d'une offre médicale et paramédicale pérenne tout en étant flexible à moyen et long terme visant une diminution des coûts de la santé.

www.swissmedical.net/fr/soins-integres

A remplir par le/la signataire :

Saillen Lionel

Nom, Prénom

Signature

A remplir par le Président du CG

Déposé le :

28 avril 2025
date

Signature

Cosignataires voir page suivante



Liste des cosignataires :

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
Scillen	Lionel	
Bouvyat	Myrina	
Maret	Gérald	
Besson	Felix	F. Besson
Deslorges	Sophie	
Délitroz	Gabriel	
Tarquet	Sarah	
Vaudan	Christophe	

*S'il devait y avoir plus de cosignataires
Veuillez utiliser un formulaire supplémentaire. Merci.*